



Indépendante vis-à-vis de toute option dogmatique, politique, philosophique ou religieuse et de tout pouvoir politique ou administratif, la Fédération Nord Nature Environnement agit pour la préservation du Vivant, de la Nature, de la Santé et de la Qualité de vie. mène des actions pour la sauvegarde des milieux de vie et des espèces vivantes.

Contact : Nord Nature
Environnement

Adresse
5 rue Jules de Vico 59800 Lille
Tel : 0320884933
Site Internet : www.nord-nature.org

Le point de vue de

Nord Nature Environnement

Fédération régionale Hauts de France

Le projet consiste en la construction de deux réacteurs EPR2 dont le temps d'exploitation serait d'au moins 60 ans. La première question que nous nous posons : Qui peut prédire les conséquences du dérèglement climatique et ses impacts durant la période d'exploitation et de démantèlement de ce projet ?

Notre approche : Prendre en compte le facteur risque

Le projet concerne un territoire marqué par des risques importants : l'agglomération dunkerquoise comporte 14 établissements classés SEVESO seuil haut. Le risque de submersion marine et d'inondation est indiqué dans le PPR de Dunkerque. La commune est située dans une zone de sismicité zone 2 (*faible*).



Des risques identifiés et importants devraient être pris en compte dans la décision finale :

1 - Le projet de deux EPR2 sur le site de Gravelines est caractérisé par le nombre de risques majeurs alentours mais également par la conjonction éventuelle de plusieurs risques simultanés. Ce point est capital et mériterait d'être développé.

2 - Les risques sont classés en fonction de la gravité, de leur probabilité d'occurrence et du nombre potentiel de personnes impactées.

Au 18 janvier 2023 la population de la Communauté urbaine de Dunkerque est de **196 901 habitants sur les 17 communes**. (source C.U Dunkerque)

Dans un **périmètre de 20 kms** autour de la Centrale de Gravelines **340 000 habitants** seraient directement impactés. (source CRIIRAD)

Si l'on ne retient que le territoire français : La population du Département du Nord était au 1^{er} janvier 2024 de 2 611 293 personnes. La population du Département du Pas-de-Calais au 1^{er} mars 2024 était de 1 455 555 personnes (source INSEE). Soit **4 066 848 personnes impactées, dans les territoires les plus proches, en cas d'accident nucléaire.**

3 - La prise en compte du dérèglement climatique Le site de Gravelines sera soumis aux évolutions du niveau de la mer et des températures ainsi qu'aux inondations depuis la terre dans un territoire de Polder.

Le projet EPR2 de Gravelines tel qu'il nous a été présenté en CNDP prévoit la création d'une « **plateforme située à un niveau de 11 mètres NGF4** ». C'est la principale mesure de protection des réacteurs présentée par les porteurs de projet vis-à-vis des inondations. Cette mesure semble bien dérisoire face à la force des eaux. Ce projet prévu pour durer 60 ans ne prend pas en compte les risques que l'on constate pourtant dès à présent. **Les deux EPR2 ne sont pas les seuls à se situer en territoire à risque.** Ainsi l'on peut imaginer des lignes à haute tension entourées de sols gorgés d'eau et donc plus instables lors des épisodes de pluies intenses sans compter le phénomène de rétraction des argiles en périodes de sécheresse qui alterneront avec les inondations et fragiliseront les édifices.

Le dérèglement climatique c'est aussi l'augmentation de **la température des eaux marines**. Citons les porteurs de projet : « pour le refroidissement des réacteurs EPR2 : un canal d'amenée qui prend sa source dans l'avant-port ouest de Dunkerque, et permettant d'amener l'eau de mer jusqu'aux stations de pompage des réacteurs EPR2, des canalisations souterraines qui permettent de renvoyer les eaux réchauffées depuis les réacteurs EPR2 vers le point de rejet dans le canal de rejet existant du CNPE de Gravelines ».

Quelles études ont été menées sur l'impact du réchauffement « naturel » des eaux sur la biodiversité, auquel s'ajouterait l'envoi des eaux chaudes issues du « refroidissement des réacteurs » ?
Quelle étude nous est présentée sur le dimensionnement du **canal d'évacuation de ces eaux de refroidissement face à une montée des eaux de mer et quel est le système de rejet** prévu face à la pression grandissante de la mer dont le niveau monterait ?

4 - Risques sur la santé - Ce risque revêt différents aspects notamment :

Effets de la radioactivité sur la santé des populations et en particulier les plus jeunes. Nous aurions souhaité que la présentation qui nous a été faite intègre les études sur ces effets : élévation du nombre de cancers à proximité des sites en fonctionnement par exemple ...

Protection des populations en cas d'accident nucléaire majeur, qui ne peut être ignoré. Ainsi il est indispensable d'élargir le secteur de distribution de pastilles d'iode, d'information des populations lors d'un accident majeur et de prévoir des exercices de simulation en cas d'alerte.

5 - La France reste dépendante des importations d'uranium. Cette dépendance et les potentielles conséquences ne sont pas évoquées.

D'autres éléments sont à prendre en considération

Le coût : 16,9 milliards d'euros annoncés (EPR + raccordement électrique). Dans le contexte budgétaire contraint ces estimations sont-elles fiables ? Nous souhaiterions avoir un état des lieux plus précis et notamment que soit inclus le coût lié au démantèlement des réacteurs en fin de vie.

Les déchets évacuation – transport et sites de stockage

La question n'a pas été évoquée par les porteurs de projet lors de sa présentation. Serait-elle considérée comme accessoire alors que le site de La Hague serait saturé et le site de Bure également ? Nous souhaiterions un état des lieux précis sur le stockage de déchets et des études sur l'impact environnemental, les risques de contamination durable des sols ainsi que sur la santé des habitants à proximité de ces sites.

Les alternatives au tout nucléaire : La France pourrait faire le choix d'un plan massif de déploiement des énergies renouvelables. Nous n'avons que trop tardé. La sobriété énergétique est indispensable. Or, l'invitation marquée à passer à la voiture électrique va à contre sens et ne fait que maintenir une dépendance vis-à-vis du nucléaire.

Dans une dizaine d'années, faute de s'être tournée vers d'autres solutions, la France risque de devoir fermer ses centrales hors d'usage, dont l'obsolescence est programmée et ne pas avoir d'équipements suffisants pour faire face aux besoins de sa population.

CONCLUSION : Nord Nature Environnement – Fédération régionale Hauts de France formule de grandes réserves sur l'implantation de deux EPR2 sur le site de Gravelines.

N'y a-t-il pas une forme d'inconscience à vouloir implanter deux EPR2 dans une zone combinant autant de risques ? Qui aujourd'hui peut prédire les conséquences du dérèglement climatique dans 60 ans ? Inondations, risque de submersion marine, concentration de risques liés à l'industrialisation et sites SEVESO dans ce territoire. Risques qui nous semblent sous-estimés dans une zone de Polder Risques qu'il est indispensable de prendre en compte.

Nos préconisations : Se diriger résolument vers d'autres choix

Revenir sur le choix du tout nucléaire. Dépendre d'une seule source d'énergie est dangereux. Le mixte énergétique doit être développé au profit des énergies renouvelables dans le respect de l'environnement et du Vivant tout en tendant vers la sobriété.

Quant au montage du dossier nous aurions aimé qu'il prenne davantage en compte la santé des populations : des études indépendantes quant aux effets de la radioactivité actuelle sur les habitants et notamment les plus jeunes devraient être réalisées pour éclairer objectivement les choix. Prendre en compte le traitement des déchets Prendre en compte le coût total d'un tel équipement. Prendre en compte les conséquences d'un accident potentiel : aucune procédure en cas d'accident nucléaire n'est présentée hors d'un rayon de 60 kms, alors qu'il est évident qu'un tel accident contaminerait bien au-delà de ce périmètre

Prendre en compte la nécessité de vivre dans un environnement sain et sécurisé pour nous comme pour les générations futures.

